Département de l'Hérault
Communauté de Communes Grand Pic Saint-Loup
Commune de Saint-Bauzille-de-Montmel

plu

Plan Local d'Urbanisme

> Révision

Pièce 4.2b

Secteurs urbanisés

Document approuvé le 28/06/2024

agence Robin & Carbonneau — NORMECO

Agence ROBIN & CARBONNEAU > urbanisme, paysage & architecture
NORMECO > environnement

Zonage

Zones Urbaines (U)

- UA - Zone de bâti mixte, dense et continu avec un fort intérêt patrimonial et une forte identité architecturale et urbaine
- UB - Zone de bâti mixte, dense et continu correspondant aux extensions anciennes
- UC - Zone de bâti à dominante résidentielle et pavillonnaire
- UCa - Secteur non raccordé à l'assainissement collectif
- UE - Zone à vocation économique
- UEP - Zone réservée aux équipements publics communaux

Zones A Urbaniser (AU)

- AUB - Zone à urbaniser pour de l'habitat, ouverte

Zones Agricoles (A)

- A - Zone agricole pouvant recevoir des constructions nécessaires à l'activité agricole
- Ap - Secteur correspondant aux espaces agricoles protégés

Zones Naturelles (N)

- N - Zone naturelle et forestière pouvant recevoir des constructions nécessaires à l'exploitation forestière
- Np - Secteur correspondant aux espaces naturels et forestiers protégés

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRi) - Aléa indifférencié

Prescriptions

- Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (20m)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacement réservé
- Secteur de mesures compensatoires

Espaces Boisés Classés (EBC)

- Espace boisé classé
- Alignement d'arbres
- Arbre isolé

Éléments protégés de paysage et de patrimoine au titre de l'article L 151-19 et/ou L 151-23 du Code de l'Urbanisme

- Périmètre d'intérêt paysager
- Muret de pierre
- Patrimoine bâti remarquable

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Destinataire	Surface
1a	Élargissement de la RD1 traversée ouest du village, emprise 10 m	Département	731 m²
1b	Élargissement de la RD1 de l'entrée Est du village jusqu'à la limite communale, emprise 16 m	Département	4 211 m²
2	Élargissement de la RD21, emprise 16 m	Département	37 683 m²
3	Élargissement chemin depuis la rue du Plan Vincent emprise 8 m	Commune	277 m²
4	Création d'une aire de stationnement	Commune	4 646 m²
5	Élargissement du chemin des Brusses, emprise 8 m	Commune	1 504 m²
6	Élargissement du chemin de Sauteyrargues, emprise 8 m	Commune	439 m²
7	Élargissement du chemin des Mazes, emprise 8 m	Commune	1 282 m²
8	Réouverture de la circulation autour de l'église	Commune	62 m²
9	Création d'une aire de stationnement	Commune	1 817 m²

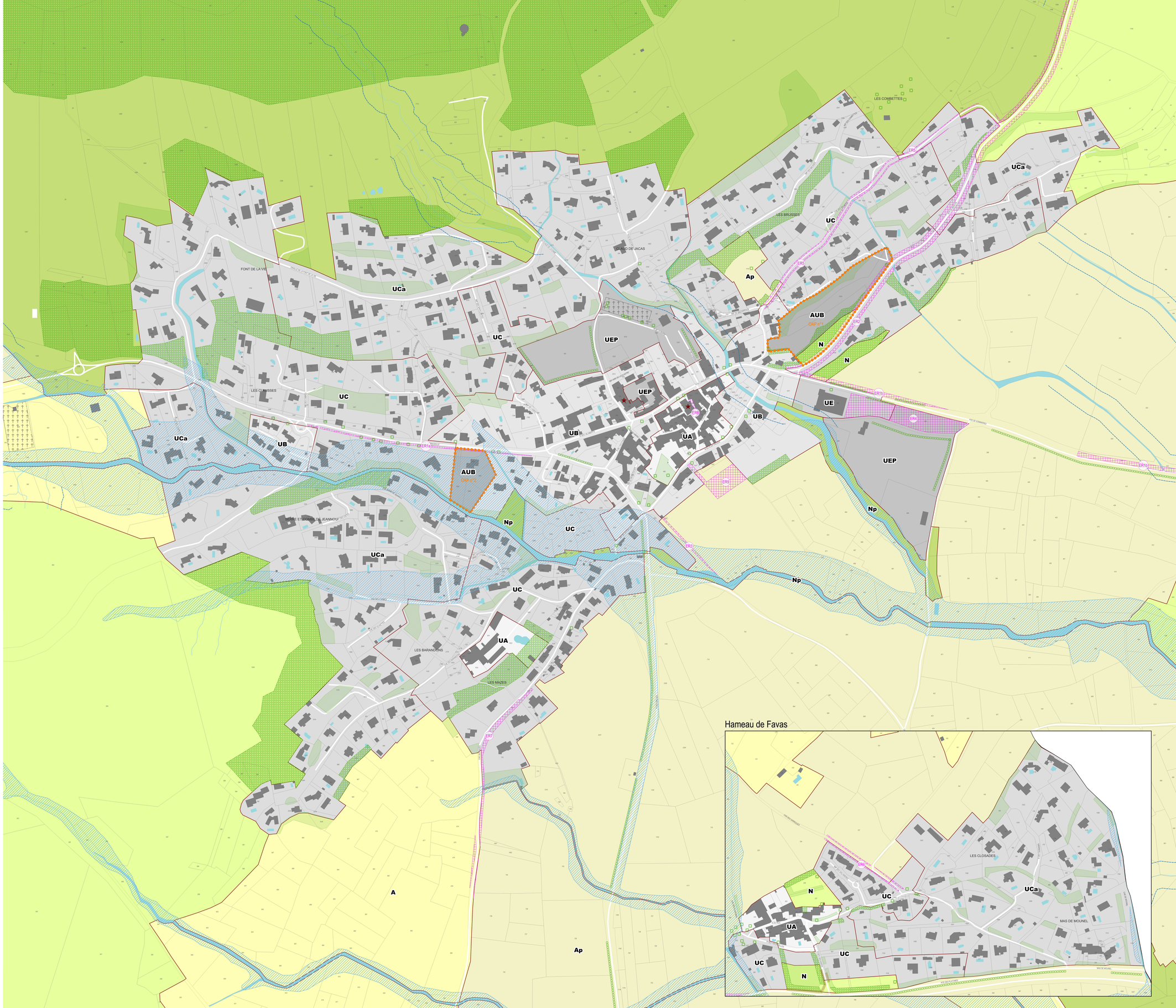

N

0 50 100 m

agence Robin & Carbonneau
URBANISME / ARCHITECTURE / PAYSAGE
8 rue Frédéric Bazille - 34 000 MONTPELLIER

Sources : Cadastre Etalab 04/2024
© Agence Robin & Carbonneau, 8 rue Frédéric Bazille, 34000 Montpellier